

L'INFO L.C.V.L.H.B N°1051

Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur l'espace partagé LCHB.

14 SEPTEMBRE 2017

1. INFOS L.C.V.L.H.B.

✚ SERVICE FORMATION

Envie d'acquérir de nouvelles compétences ? D'augmenter vos connaissances ? De vous impliquer d'une nouvelle manière au sein de votre club ?

La Ligue Centre-Val de Loire de Handball vous propose de nombreuses formations dans les champs de l'encadrement sportif (acteur polyvalent, animateur HB, animateur babyhand, animateur handensemble...), de l'arbitrage (juge arbitre départemental, régional, animateur école d'arbitrage..), de la fonction dirigeante ..

Rendez-vous sur le lien suivant pour télécharger le guide des formations 2017/2018 : http://centre-handball.com/document/Guide_Formation_LCVLHB_20172018_V1.pdf

Ou directement sur le site de la Ligue www.centre-handball.com > Formations pour obtenir l'ensemble des informations.

La date limite d'inscription est fixée au 25 septembre 2017, ne tardez pas ! »

2. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

✚ CONVENTIONS ENTRE CLUBS SAISON 2017/2018

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs de JARGEAU S et de l'AS TRAINOU concernant le Championnat Territorial moins de 17 ans Féminin.

L'équipe T-17F s'appellera **JARGEAU/TRAINOU**.

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable au renouvellement de la convention entre les clubs de BOURGES HB18 et de l'E VIERZON concernant le Championnat Territorial moins de 17 ans Féminin.

L'équipe de T-17F s'appellera **BOURGES HB18/VIERZON**.

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable au renouvellement de la convention entre les clubs du CSM SULLY et d'OUZOUER/LOIRE concernant le Championnat Territorial moins de 17 ans Féminin.

L'équipe T-17F s'appellera **SULLY/OUZOUER**.

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs du HBC BEAUCE D'ORGERES et du HBC TOURY concernant le Championnat Territorial moins de 17 ans Féminin.

L'équipe T-17F s'appellera **BEAUCE D'ORGERES/TOURY**.

✚ RAPPEL DOSSIER ENGAGEMENT T-18M ET T-17F NIVEAU 2

Les dossiers d'engagement **aux Championnats Territoriaux Niveau 2 Moins de 18 Ans Masculin et Moins de 17 Ans Féminin** doivent être retournés au secrétariat C.O.C. à l'adresse suivante : patricia.liguecentre@orange.fr **pour le 20 SEPTEMBRE 2017 (délai de rigueur)**.

Veillez trouver ci-dessous un récapitulatif des engagements réceptionnés au secrétariat C.O.C. :

T-18M Niveau 2	T-17F Niveau 2
1/ CSM SULLY	1/ BOURGES HB 18/VIERZON 2
2/ ECO ST HILAIRE	2/ A EPERNON
3/ HBC ST DENIS EN VAL	3/ ASPTT CHATEAUROUX
4/ ST PRYVE OLIVET	4/ HB STE MAURE DE TOURRAINE
	5/ AS PAYS DE RACAN
	6/ SULLY/OUZOUER
	7/ ECO ST HILAIRE
	8/ HBC PITHIVIERS
	9/ HBC ST DENIS EN VAL
	10/ SMOG ST JEAN DE BRAYE
	11/ VAL SOLOGNE

MODIFICATIONS DES POULES D ET E DE LA PHASE DELAYAGE DU CHAMPIONNAT T-18M

Délayage du 16 Septembre au 15 Octobre sur la base de 5-6 poules de 5-6 équipes en T-18M et 4 poules de 6 équipes en T-17F en aller simple sur 5 dates.

Phase de délayage du Championnat Moins de 18 Ans Masculin					
N°	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E
1	E VIERZON	BOURGES HB 18	HBC TOURY	MAINVILLIERS-CHARTRES HB 2	CO VERNOUILLET
2	S ST DOULCHARD	HBC VOUVRILLON	FJ CHAMPHOL	ST AVERTIN S	EPERNON/AUNEAU
3	US JOUE/VEIGNE	ST CYR TAHB 2	BLERE VAL DE CHER	HC BLAISOIS	CHAMBRAY THB
4	HBC PITHIVIERS	USM SARAN	HBC GIEN LOIRET	US LA FERTE	US ORLEANS
5	BEAUGENCY HB	* EXEMPT AS TRAINOU	AMHANDA	SMOC ST JEAN DE BRAYE	J3 AMILLY
6	CSC BRIARE	ASPTT CHATEAUROUX	HB STE MAURE	EXEMPT US SELLOISE	EXEMPT NAZELLES NEGRON HBC

Les 3 premières équipes de chaque poule et les 3 meilleures 4èmes, seront qualifiées en Niveau 1 et les autres équipes en Niveau 2.

MODIFICATIONS GRILLE DES EQUIPES FEMINIENES EN REGIONAL

N°	Prénational Féminin *(suite au retrait de l'USM MONTARGIS)	Excellence Régionale Féminine Poule A	Excellence Régionale Féminine Poule B
1	US JOUE LES TOURS 1	CSM SULLY	US JOUE LES TOURS 2
2	VAL D'AUBOIS	AC ISSOUDUN 2	*EXEMPT UP-ILLIERS
3	CHAMBRAY THB 3	VAL SOLOGNE	AZAY VERETZ
4	ASPTT CHATEAUROUX	US ST FLORENT	AST CHATEAUNEUF 2
5	DREUX AC 2	E VIERZON 2	BLERE VAL DE CHER 2
6	ESCALE ORLEANS	US SELLOISE	SMOC ST JEAN DE BRAYE 2
7	HC BLAISOIS	AC ROMORANTIN	ST AVERTIN S
8	CHB AUNEAU	BOURGES HB 18	ECO ST HILAIRE
9	SMOC ST JEAN DE BRAYE 1		
10	MSD CHARTRES		

MODIFICATIONS GRILLE DES EQUIPES FEMINIENES EN NATIONAL

N°	LFH ne pas tenir compte des N°	Nat. 1 Fém. P2	Nat. 2 Fém. P2	Nat. 3 Fém. P2	Nat. 3 Fém. P5
1	Brest Bretagne Handball	US Alfortville Handball	US Palaiseau	Cognac ALJO	*USM MONTARGIS Club Municipal d'Aubervilliers
2	Cercle Dijon Bourgogne 21	Issy Paris Hand ®	Handball Club Conflans	St Grégoire Rennes Métropole HB ®	Rosières St Julien HB
3	CHAMBRAY THB	Nantes Loire Atlantique HB ®	Paris Saint-Germain Handball	Aunis HB La Rochelle Périgny ®	ASPTT Bar Le Duc Handball
4	Drôme Handball Bourg de Péage	Stella Sports Saint Maur Handball	Stella Sports Saint Maur Handball ®	E VIERZON	HBC Nancy Sluc
5	ES Besançon Féminin	Angoulême Charente Handball	Beauvais O.U.C.	BLERE VAL DE CHER	USM de Malakoff
6	FLEURY LOIRET HANDBALL	Landi/Lampaul HB	CHAMBRAY THB ®	Grand Poitiers HB 86	Blanc Mesnil Sport Handball
7	Havre Athlétic Club	Rochechouart-St-Junien Handball 87	HBC St Amand Les Eaux Porte du Hainaut ®	AC ISSOUDUN	Handball Blenod et Pont à Mousson
8	Issy-Paris Hand	Club Laïque Colombelles Handball	Harnes HBC	Rochechouart-St-Junien Handball 87 ®	Cergy Handball
9	Metz Handball	Brest Bretagne Handball ®	*Club Municipal d'Aubervilliers DREUX AC	AST CHATEAUNEUF	ES Sucy Handball
10	Nantes Loire Atlantique HB LFH	CJF FLEURY LOIRET HANDBALL ®	AS Montigny-le-Bretonneux HB	CSC Le Mans	Flavigny-Fleville-Richardmenil HBC
11	OGC Nice Côte d'Azur Handball	Lomme Lille Métropole HB	Havre Athlétic Club ®	Territoire Auxances et Clain Handball	Aulnay Handball ®
12	Toulon/St Cyr Var Handball	* DREUX AC USM MONTARGIS	Handball Hazebrouck 71	Rochefort HBC	Deux Vallées Koenigsmacker

RAPPEL SANCTIONS FINANCIERES

Toutes les sanctions financières liées au règlement régional n'entreront en vigueur qu'à compter du 23 Septembre 2017.

✚ RAPPEL ART.7 PARU DANS LE BULLETIN DE DEBUT DE SAISON

ART. 7A : CONCLUSION DE RENCONTRE

Le club recevant est tenu d'enregistrer dès réceptions du calendrier ses conclusions dans GEST'HAND et ce au minimum 60 jours pour une équipe senior et 30 jours pour une équipe jeune avant la date de chaque rencontre.

ART. 7D : MODIFICATION DE DATE DE RENCONTRE

2) - Une modification de date (y compris passage du samedi au dimanche ou inversement) de rencontre peut également être faite sur demande d'un ou plusieurs compétiteurs et de la Commission Régionale de Désignation d'Arbitrage.

Dans tous les cas, ces modifications de date ne pourront qu'être exceptionnelles et soumises à l'autorisation de la Commission d'Organisation des Compétitions compétente, dans un délai de 21 jours pour une équipe senior et 15 jours pour une équipe jeune avant la rencontre. Toute modification fera l'objet d'une parution dans l'info LCVLHB et fera l'objet d'un droit financier de 30 Euros (pour les plus de 15 ans) ou 15 Euros (pour les jeunes) imputé sur le club demandeur.

Dans un souci d'organisation, nous demandons aux clubs de consulter régulièrement l'Accueil/Almanach dans Gest'Hand afin de répondre rapidement aux éventuelles demandes de modifications de rencontres effectuées par leurs adversaires ; n'attendez pas que la COC vous relance pour apposer votre avis. Respectez également le délai d'enregistrement des conclusions de match.

✚ RAPPEL ART.8D PARU DANS LE BULLETIN DE DEBUT DE SAISON

ART. 8 : DEROULEMENT DES RENCONTRES

D. Responsabilités des clubs, Responsables de salle, Chronomètres et Secrétaires de table :

Divisions Pré-nationales Masculine et Féminine :

- ▶ Le club recevant présente aux arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Responsable de salle** dont les missions sont définies dans l'article 88 page 151 de l'Annuaire Fédéral.
- ▶ Le club recevant présente aux arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Chronomètreur** (licencié et majeur) qui sera chargé du tableau d'affichage et d'assister le Secrétaire et les Arbitres dans leurs missions.
- ▶ Le club visiteur présente aux Arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Secrétaire de table** (licencié et majeur) qui sera chargé de la gestion administrative (exclusions, sanctions etc..) et d'assister le Chronomètreur et les Arbitres dans leurs missions.

Divisions Excellence Masculine et Féminine et Honneur masculin :

- ▶ Le club recevant présente aux Arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Responsable de salle** dont les missions sont définies dans l'article 88 page 151 de l'Annuaire Fédéral.
- ▶ Le club recevant présente aux Arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Chronomètreur** (licencié et majeur) qui sera chargé du tableau d'affichage et d'assister le Secrétaire et les Arbitres dans leurs missions.
- ▶ Le club visiteur (en premier) ou le club recevant pourront compléter la Table de marque en présentant un Secrétaire licencié et majeur.

Absence : toute absence de Responsable de salle et de Chronomètreur dans tous les cas et de secrétaire de table en Pré-nationales Masculine et Féminine **est sanctionnée d'une amende de 10 euros par personne manquante. 50 % de l'amende sera reversée en fin de saison au club palliant à l'absence (vœu N°3 du club de l'AST Châteauneuf adopté lors de l'A. G. du 26/05/13 à Chartres).**

✚ RAPPEL DATE DE QUALIFICATION POUR PARTICIPER A UNE RENCONTRE

Attention : La date de qualification à considérer pour participer à une rencontre est la date inscrite sur la licence.

Par conséquent, si la date de qualification tombe un dimanche, le joueur ne saura être considéré comme qualifié dès le samedi et ne pourra pas participer à un match le samedi sous peine de voir ce match déclaré perdu par pénalité pour son équipe.

✚ RAPPEL CLUBS SOUS CONVENTION

Un message d'alerte doit apparaître sur le compte du club pilote dans la rubrique « Accueil/Almanach » afin de saisir les listes des joueurs(ses) (30 noms maximum) et d'officiels (20 noms maximum). Ces listes peuvent être complétées en cours de saison, dans la limite du nombre maximum fixé (cf. Article 25 de l'Annuaire Fédéral).

Attention ! Nous demandons aux clubs dont les équipes évoluent sous convention de bien vouloir vérifier dans Gest'Hand avant chaque rencontre que les joueurs(ses) et officiels figurent bien officiellement sur la liste de la convention au jour du match. En cas de manquement, la C.O.C. sera dans l'obligation d'appliquer le règlement .

✚ RAPPEL FEUILLE DE MATCH ELECTRONIQUE

- ▶ Les clubs doivent penser à télécharger au plus tôt la base de données le vendredi midi voire le samedi matin afin d'avoir une mise à jour la plus précise possible afin de récupérer les dernières qualifications de joueurs(euses).
 - ▶ Quand il y a plusieurs rencontres consécutives, prévoir suffisamment de temps pour la saisie des FDME (elles peuvent se remplir à l'avance) de façon à ne pas entamer une rencontre sans la FDME intégralement remplie et verrouillée par un arbitre.
 - ▶ Pensez à utiliser le bouton vert de contrôle pour détecter les anomalies avant et après la rencontre.
 - ▶ Les feuilles de match électroniques doivent être renvoyées par téléchargement via le logiciel de la FDME :
 - ▶ Avant minuit pour les rencontres programmées le samedi.
 - ▶ Avant 20 Heures pour les rencontres programmées le dimanche.
- En cas de non-respect des délais, la C.O.C. sera dans l'obligation d'appliquer le règlement.

▶ **Lorsque vous rencontrez des difficultés avec Gest'Hand ou autres problèmes techniques liés à l'informatique, toutes les demandes d'aide doivent se faire sur <http://support.ffhandball.org> (sous forme de ticket) afin que le support informatique intervienne au plus vite.**

TIRAGE DU 1^{ER} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE REGIONALE MASCULINE ET FEMININE



Le 1^{er} tour de la Coupe de France Régionale Masculine et Féminine aura lieu le week-end du **30 SEPTEMBRE/1^{er} OCTOBRE 2017**. (Pour information le 2^{ème} tour est prévu le week-end du 4/5 Novembre 2017).

Tirage de la Coupe de France Masculine

- ▶ CLUB OMNISPORTS CHATELUS MALVALEIX – US ST FLORENT le 29/09/17 à 20 H 30
- ▶ ASPTT CHATEAUROUX – AS LA SOUTERRAINE HB le 1^{er}/10/17 à 14 H 30
- ▶ US CHARITOISE – US ORLEANS le 1^{er}/10/17 à 15 H 45
- ▶ ASAV HANDBALL SENIOR MASC. A – E VIERZON le 30/09/17 à 21 H 00
- ▶ AS CLAMECYCOISE – BOURGES HB 18 le 30/09/17 à 18 H 30
- ▶ JS BOULLERET – SUD NIVERNAIS DECIZE HB le 30/09/17 à 20 H 00
- ▶ O MEHUN – AMHANDA le 30/09/17 à 19 H 30
- ▶ HBC CHATELLERAULT – AC ISSOUDUN le 30/09/17 à 21 H 00
- ▶ AST CHATEAUNEUF – BEAUGENCY HB le 30/09/17 à 21 H 00
- ▶ MSD CHARTRES – CSC LE MANS le 30/09/17 à 20 H 00
- ▶ CHAMBRAY THB – LE MANS SARTHE HB 72 le 1^{er}/10/17 à 16 H 00
- ▶ AZAY VERETZ – RC DOUE LA FONTAINE le 1^{er}/10/17 à 16 H 00
- ▶ ESVI VEIGNE – ENTENTE CONNERRE VIBRAYE 72 le 30/09/17 à 21 H 00
- ▶ ST AVERTIN S – AS AVRILLE HB le 30/09/17 à 21 H 00
- ▶ CHAUVIGNY – EB ARDENTES le 30/09/17 à 21 H 00
- ▶ OUZOUEUR SUR LOIRE – FL ST AIGNAN le 30/09/17 à 21 H 00
- ▶ US JOUE LES TOURS – ESCALE ORLEANS le 1^{er}/10/17 à 15 H 00
- ▶ US VENDOME – HBC AUTHION le 30/09/17 à 20 H 00
- ▶ US LA FERTE – A EPERNON le 1^{er}/10/17 à 16 H 00
- ▶ HBC TOURY – HBC CHATEAU-RENARD le 30/09/17 à 21 H 00
- ▶ US SELLOISE – ST CYR TAHB le 30/09/17 à 21 H 00

EXEMPTS AU 1^{ER} TOUR : S ST DOULCHARD – HC BLAISOIS

Tirage de la Coupe de France Féminine

- ▶ VAL D'AUBOIS – BOURGES HB 18 le 29/09/17 à 20 H 30
- ▶ HC BLAISOIS – SMOC ST JEAN DE BRAYE le 30/09/17 à 19 H 00
- ▶ ECO ST HILAIRE – US JOUE LES TOURS **conclusion non saisie dans Gest'Hand**
- ▶ AC ROMORANTIN – CSM SULLY le 30/09/17 à 21 H 00
- ▶ ST AVERTIN S – ESCALE ORLEANS le 30/09/17 à 19 H 00
- ▶ AZAY VERETZ – SAUMUR HB le 1^{er}/10/17 à 14 H 00
- ▶ HBC MAMERS – MSD CHARTRES le 30/09/17 à 21 H 00
- ▶ US SELLOISE – ENTENTE CONNERRE VIBRAYE 72 le 30/09/17 à 19 H 00
- ▶ VAL SOLOGNE – US ST FLORENT le 1^{er}/10/17 à 14 H 00

EXEMPTS AU 1^{ER} TOUR : ASPTT CHATEAUROUX – CHB AUNEAU

RAPPEL :

- ▶ Les joueurs et joueuses de 15 et 16 ans (2002 et 2001) ne sont pas autorisés (es) à participer à la Coupe de France.

3. INFO F.F.H.B.

TIRAGE DU TOUR PRELIMINAIRE DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE MASCULINE

WE du 2/3 Septembre 17 - ST PRYVE OLIVET HB – CSM SULLY : 31 - 23

RESULTATS DU 1^{ER} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE MASCULINE

WE du 9/10 Septembre 17 DREUX AC – HBC GIEN L : 27 – 28
BLERE VCHB – ST PRYVE OLIVET HB : 26 - 22

RESULTATS DU 1^{ER} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE FEMININE

WE du 9/10 Septembre 17 BLERE VCHB – LA ROCHE/YON VENDEE HB : 23 – 25
AC ISSOUDUN – BLANZAT S MONTLUCON : 17 – 34
E VIERZON – USM MONTARGIS : 20 – 12
AST CHATEAUNEUF – PARIS ST GERMAIN HB : 20 – 32
ES SUCY HB – DREUX AC : 17 - 34

TIRAGE DU SECOND TOUR DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE MASCULINE

WE du 30/9 – 1^{er} Oct 17 BLERE VCHB – HBC GIEN LOIRET

TIRAGE DU SECOND TOUR DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE FEMININE

WE du 30/9 – 1^{er} Oct 17 USM MALAKOFF – DREUX AC
E VIERZON – BLANZAT S MONTLUCON

LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL

